

1. Rond point de l'IUT:

- Ajouter une signalisation horizontale « vélos » sur la bretelle de sortie du rond point vers Lannion.



- Le revêtement est acceptable (gravillons et herbe par endroits) sur la voie le long de l'établissement de FT dans le sens Perros_Lannion, la voie est bien délimitée. *Dans la pratique il est fort probable qu'elle soit utilisée en double sens même s'il n'y a pas de marquage.* Il serait bon de placer d'autres signalisations horizontales « vélos » pour bien signaler aux voitures que des vélos y circulent.



Vu le nombre et la vitesse des véhicules circulant sur l'avenue de la résistance, la bande cyclable n'est pas un aménagement adapté. Comme le montre le schéma ci-dessous, le CERTU préconise dans ce cas une piste cyclable. De plus la piste cyclable est ici un bon choix car il n'y a pas d'intersection jusqu'au rond point de France Telecom.

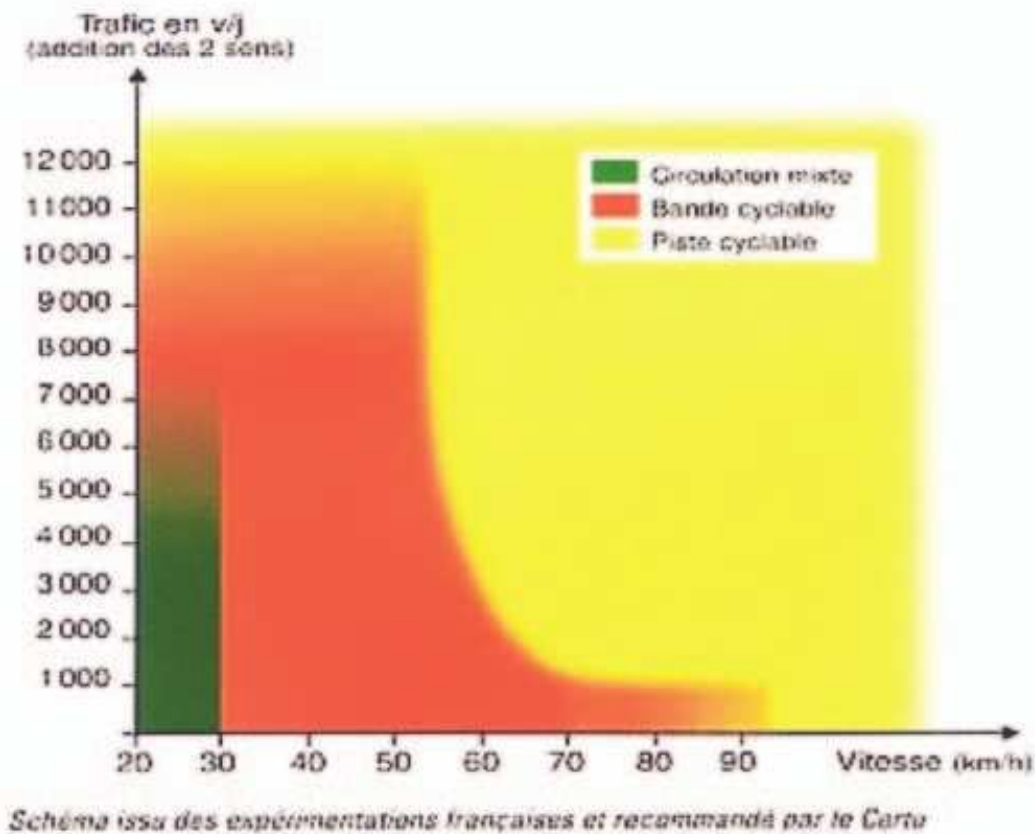


Figure 1: schéma du CERTU sur la préconisation du type d'aménagement cyclable en fonction du trafic et de la vitesse

2. Rond point FT_Leclerc

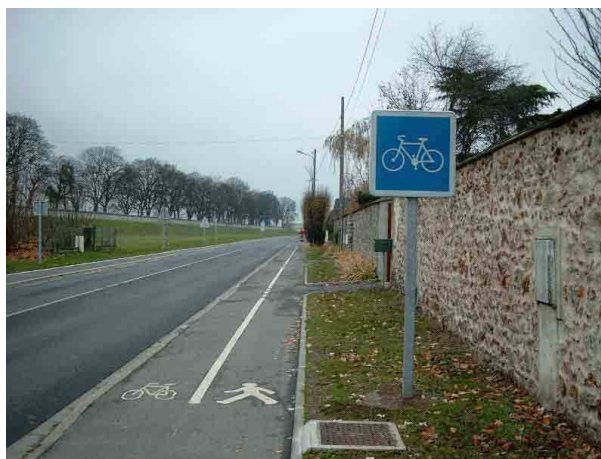
- La circulation des vélos et des piétons est mélangée et bidirectionnelle. Cependant, les piétons sont prioritaires pour traverser les voies tandis que les vélos ne le sont pas. Il est curieux de traiter différemment les usagers d'une même voie.
- Si les vélos ne sont pas prioritaires dans ce cas mettre les panneaux « cédez le passage » à toutes les intersections et dans les 2 sens. Actuellement, un seul sens est traité partiellement.
- Signaler aux voitures qu'il y a une intersection avec un passage de vélos : la signalisation horizontale pour les voitures est manquante sur certains accès au rond point.
- Signalisation horizontale : les damiers verts de passage des vélos sont souvent mal cadrés (face aux bordures et végétations). La peinture verte ne va peut être pas être suffisante pour tenir jusqu'aux prochaines élections municipales ! Là où les passages piétons sont matérialisés en peinture épaisse blanche (résine ?) les passages vélos sont déjà en partie effacés. Les lignes « cédez le passage » sont absentes pour les cyclistes.



- La signalisation verticale (triangle de « cédez le passage » pour les vélos) est trop haute par rapport aux usagers concernés, les 2 roues lents et mal placée par rapport à la traversée théorique des cyclistes (sur le damier vert). D'une manière générale la signalisation cycliste doit être placée à la hauteur d'un mètre dans la mesure du possible et sans gêner les autres usagers (piétons notamment).



- Tous les cheminements vélos autour de ce rond point seront utilisés en bidirectionnel, il est souhaitable de rappeler par des marquages au sol la présence des différents trafics piétons et cyclistes
- Les cyclistes n'étant pas autorisés à circuler sur les trottoirs piétons, un marquage de séparation (ligne continue 3u) entre cyclistes et piétons doit exister pour partager cet espace.



- Note : Nous n'avons pas traité lors de ce diagnostic la partie allant vers la rue Pierre Marzin. Cependant, l'accès n'étant actuellement pas du tout satisfaisant en terme de sécurité, il nous semble très important de réaliser au plus vite la piste prévue le long de cette rue. En effet, nous avons constaté de nombreux conflits avec les véhicules sortants de France Telecom.

3. Du rond point de FT_Leclerc vers Géant

- Sur la bretelle allant de l'avenue Pierre Marzin vers le Géant, il y a deux traversées de pistes cyclables et piétons dans un virage à droite avec peu de visibilité. Les véhicules arrivent très vite sur cette bretelle, un ralentisseur (coussin ?) améliorerait de façon importante la sécurité des piétons et cyclistes à cet endroit très fréquenté.
- Sur cette même bretelle : la signalisation horizontale de la bande est manquante. Les plots blancs de séparation sont détériorés ou manquants.



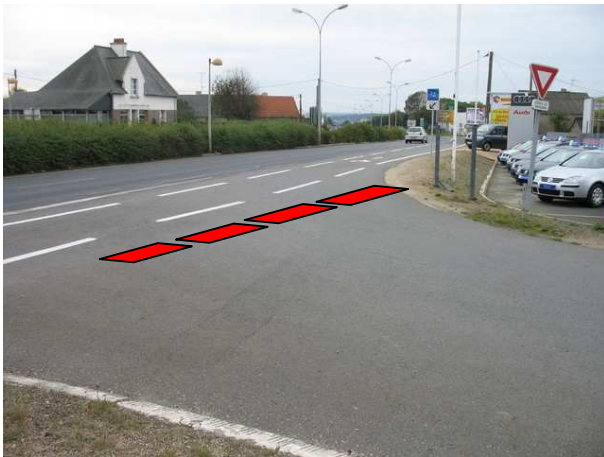
- Le revêtement est dangereux car composé de gravillons instables dans le virage. De même il subsiste quelques « vestiges » d'anciennes signalisations verticales qui ont été coupées à la meuleuse, ces restes peuvent se révéler dangereux pour un cycliste non averti.



4. Accès de la route du garage Volkswagen

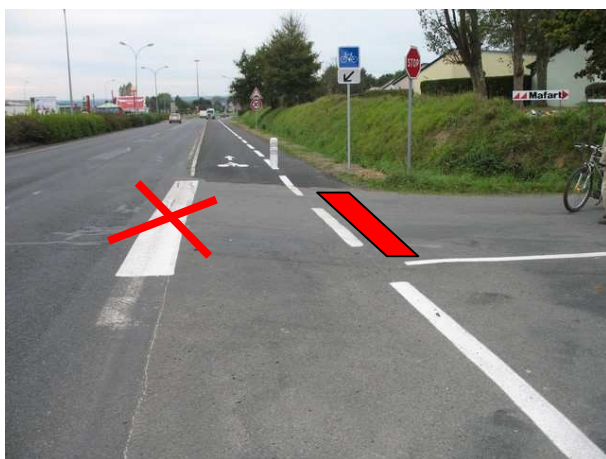


- Il est souhaitable d'ajouter quelques logos « vélos » au sol pour bien rappeler la vocation de cette voie entre les 2 ronds points.



- La signalisation horizontale pour les voitures matérialisant la « cédez le passage » est absente dans ce carrefour.

5. Accès de la route de l'ASPTT



- La signalisation horizontale de « Stop » pour les véhicules pénétrants sur la route principale est mal placée. Elle devrait être en retrait de la voie matérialisée pour les vélos.

6. Piste cyclable sur le trottoir

- La signalisation horizontale est bien marquée avec une séparation distincte entre piétons et cycliste.
- Le revêtement est vraiment idéal sur cette partie de piste

7. Rond point du Géant

- Indépendamment des remarques déjà formulées dans de précédents documents et concernant ce secteur, il est indispensable de matérialiser les intersections de l'anneau cyclable avec les entrées et sorties du rond point avec des damiers de peinture verte et durable.

8. Critique générale de l'aménagement

- D'après le retour des usagers que nous avons contactés et les recommandations du CERTU cet aménagement, bien que constituant un progrès par rapport à l'existant, n'aurait pas du être réalisé sous la forme d'une bande cyclable mais plutôt d'une piste cyclable séparée de la route par une banquette.
- Un aménagement prenant en compte la réalité de la circulation cycliste aurait du être bidirectionnel. (Au moins sur le tronçon Feu vert<->Leclerc). Il est en effet illusoire de demander à un cycliste venant de la zone de Kerhuel et allant vers France Telecom ou vers l'aéroport de rallonger son trajet et de traverser 2 fois une 4 voies alors qu'il peut l'éviter en remontant la piste cyclable.
- Un point noir en terme de sécurité reste l'aménagement de la bretelle du rond point du Leclerc dans le sens Pierre Marzin vers Géant. En effet, les véhicules roulent très vite à cet endroit et la visibilité est très réduite. Un réaménagement de cette bretelle nous semble absolument nécessaire.